



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marie Gabrié rejoint l'AACC

Paris, le 7 juin 2010 - Marie Gabrié rejoint les équipes de l'Association des Agences Conseil en Communication (AACC) au poste de Responsable de délégations. Elle gèrera les délégations Production publicitaire, Publicité, Marketing services, Communication événementielle et l'Interdélégation. Elle sera par ailleurs chargée des études et des enquêtes.

Depuis 2009, Marie Gabrié était consultante en communication dans le secteur associatif. Elle était auparavant Responsable de la communication et des relations publiques chez Lagardère Publicité, puis entre 2000 et 2007 chez Amaury Médias.

A propos de l'AACC - Créée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

Contact presse :

Emilie Rohmer - erohmer@aacc.fr - 01 47 42 27 26